

II

*Le Ministre des Affaires extérieures de la Trinité-et-Tobago au
Haut-commissaire du Canada*

Port of Spain, le 11 août 1970

MONSIEUR LE HAUT-COMMISSAIRE

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° 168, en date du 11 août 1970 qui se lit comme suit:

(Voyez la Note canadienne N° 168 du 11 août 1970)

J'ai l'honneur de confirmer que les propositions susmentionnées agrément au Gouvernement de la Trinité-et-Tobago et que votre Note et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un accord qui entrera en vigueur à compter de la date de la présente réponse.

Veillez agréer, Monsieur le Haut-commissaire, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Le Ministre des Affaires extérieures,
F. C. PREVATT

Son Excellence Monsieur Gerald Anthony Rau,
Haut-commissaire du Canada,
Port of Spain.